

**Annonces légales,
enquêtes publiques :**

Faites confiance à un journal

Val-de-Marnais

Par arrêté préfectoral
Val-de-Marne Infos
est habilité à la publication
des annonces légales
pour le département
du Val-de-Marne



L'hebdomadaire du Val-de-Marne

Jeudi 21 janvier 2010 • N° 479 • 1€

Économie et environnement

CHARTRE II POUR PROTÉGER L'ARC BOISÉ JUSQU'EN 2014



SANTÉ

Avec l'ouverture du 12^{ème} SAMI
Le Val-de-Marne,
dispose d'une permanence de soins
unique en France !

INNOVATION

Deux entreprises
Val-de-Marnaises
récompensées par l'INPI



Agenda

Samedi 23 janvier

• **Journée Portes ouvertes à l'INFA Ile-de-France**

Formations qualifiantes et diplômantes dans les filières Social-Animation-Services à la personne, Tourisme, Commerce-Vente, Audiovisuel Multimédia.
> 9 h30/17h INFA Ile de France - 9 rue Anquetil Nogent sur Marne. Tél. 01.45.14.64.03

Samedi 23/dimanche 24 janvier

• **1^{er} Salon de la francophonie «Livre à part» de Saint-Mandé**

Rencontres avec des professionnels de l'édition, dédicaces et mises en voix
> 10h/19h Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville - Saint-Mandé

Lundi 25 janvier

• **Voeux de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne**

> 25 avenue Raspail - Saint-Maur des Fossés

• **Metz Day**

La vraie qualité fleuriste (salon réservé aux professionnels)

> 10h/17h Parc Floral Paris Vincennes

Mardi 26 janvier

Conférences Université Populaire de L'Eau et du Développement Durable

• **Le grand Pari(s) de l'eau : L'aménagement des berges est-il une voie d'avenir pour Paris Métropole ?** » Table ronde avec Roland Castro, Antoine Grumbach et Yves Lion, trois architectes-urbanistes qui ont présenté leur vision de Paris Métropole.

> 20h Gare au Théâtre - 13, rue Pierre Sénard - Vitry-sur-Seine - Rens. 01 46 82 61 90
Restauration possible.

CAUE 94

• **La Maison de l'enfance Aimé Césaire une «colline habitée» au coeur de la ZAC de la Pointe du Lac**

> Visite découverte organisée par le CAUE - Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement du Val-de-Marne et l'Agence de l'énergie Val-de-Marne/Vitry. Rens. inscription : 01 48 52 55 20 ou 01 71 33 13 60.

Mercredi 27 janvier

• **Nouveau rendez-vous de l'Oris** (lieu d'échange et d'information entre acteurs de la communauté éducative et le Département).

> 14h30 mairie de Villejuif

Du 29 janvier au 1^{er} février

• **5^{èmes} Rencontres internationales du cinéma de patrimoine de Vincennes**

Projections, ciné-concert, tables rondes, rencontres intimistes, master classes, séances de dédicaces, ateliers pour enfants, expositions, vente aux enchères... Remise du prix Henri Langlois en soirée de clôture. Rens. 01 55 09 16 25

Economie

Trophées INPI de l'Innovation 2009

Deux entreprises Val-de-Marnaises récompensées

Avec ses Trophées de l'innovation, l'INPI - L'Institut national de la propriété industrielle - distingue chaque année des PME-PMI pour leur politique en matière d'innovation et de propriété industrielle, mais aussi des organismes de recherche et laboratoires qui ont su valoriser leur R&D grâce à la propriété industrielle. Deux entreprises Val-de-Marnaises, les sociétés TRIOVIZ et GUILBERT EXPRESS, ont été récompensées.

Dirigée par Christophe Brossier, la société TRIOVIZ située au Perreux sur Marne a été distinguée dans la catégorie Eveil. Le jury tenait à distinguer une PME qui à partir d'une innovation et du brevet correspondant négocie des accords avec des grands studios hollywoodiens et est aujourd'hui dans une niche mondiale. En outre, il est à noter que la société Trioviz s'investit dans des projets collaboratifs comme CAP DIGITAL ou des partenariats avec d'autres sociétés comme la société DARKWORKS (jeux vidéo).

Technologie 3D relief pour écrans 2D

TriOviz a créé et commercialisé une nouvelle technologie de diffusion d'images qui permet d'exploiter un film de cinéma ou de télévision initialement réalisé en relief sur le marché du divertissement en 3D à la maison (DVD, VoD, Blu-ray, Broadcast TV et IPTV). La technologie fonctionne sur les équipements vidéo grand public (écrans 2D ordinaires, LCD, plasma, TV cathodiques, lecteur DVD ou Blu-ray et consoles de jeu) sans aucun autre additif qu'une paire de lunettes peu coûteuses. Ces lunettes peuvent être par exemple insérées dans un boîtier DVD (ou Blu-ray), dans une boîte de jeu ou même être distribuées dans le cadre d'un partenariat presse.

TriOviz s'adresse aux réalisateurs, producteurs et distributeurs de films (live action ou animation) 3D relief en leur apportant une solution unique au monde de valorisation de leurs contenus sur le marché de masse du divertissement vidéo.

Prix spécial du jury pour une entreprise centenaire

Le prix spécial du jury a été attribué à l'entreprise GUILBERT EXPRESS une société qui a su traverser le siècle par des innovations et des adaptations constantes depuis 1905 dans le domaine des lampes et des fers à souder professionnels plus grand public. Guilbert express a toujours utilisé la propriété industrielle : 50 brevets, 19 marques, 32 dessins et modèles. Elle est toujours présente alors que les concurrents directs ont disparus les uns après les autres du fait de la concurrence asiatique. Implantée à Fontenay-sous-Bois, cette entreprise familiale créée en 1905 est spécialisée dans la fabrication d'appareils de soudure (lampes à souder, postes à souder, chalumeaux, fers électriques ...), pour le marché professionnel et grand public, européen et international.

Trois générations de Guilbert assureront pendant plus d'un siècle son rayonnement en France et dans le monde. Servie par une forte culture de l'innovation, Guilbert Express a axé sa culture clients sur deux pôles : la réactivité et le sens du service.

GUILBERT EXPRESS est l'inventeur de produits ayant contribué à améliorer les habitudes de travail des artisans, tels que le Cercoflam en 1972, le fer autonome de couvreur en 1987, mais aussi plus récemment le Stop'flam (écran thermique sans fibre toxique particulièrement résistant) en 1999.

Du vendredi 29 janvier au lundi 1^{er} février

5^{èmes} Rencontres internationales du cinéma de patrimoine de Vincennes !

Chefs-d'oeuvre, classiques et films rares ou inédits seront à l'honneur de la 5^e édition du festival international du cinéma de Vincennes du 29 janvier au 1^{er} février 2010. 4 jours durant, Vincennes a rendez-vous avec le 7^e art. Comme chaque année, de nombreux visiteurs sont attendus pour célébrer les films restaurés ou inédits, présentés par les plus grands réalisateurs ou cinémathèques internationales, mais aussi pour participer aux tables rondes et débats, ou découvrir les nombreuses expositions et le programme dense des animations de cette 5^e édition. Claudia CARDINALE, la présidente du comité d'honneur accueillera de nombreuses personnalités du monde du cinéma et en particulier cette année Douglas SIRK, Alain CORNEAU, Jean-Pierre MOCKY, Juliette BINOCHÉ, Marisa BERENSON, Claire DENIS, Régis WARGNIER pour lesquels des hommages seront rendus.

Organisées par l'association éponyme, avec le soutien de la ville de Vincennes et placées sous le haut patronage du ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de l'enseignement supérieur, du ministère de la Défense, du ministère de la Culture et de la communication et de la commission française pour l'Unesco, les Rencontres internationales du cinéma de patrimoine se proposent d'interpeller cinéphiles, élèves et étudiants, professionnels du 7^e art et pouvoirs publics, sur le devenir des oeuvres cinématographiques. Dans ce contexte, elles décernent chaque année, à l'issue d'un riche programme de projections (près de 40 films), débats, master classes, ciné-concerts, vente aux enchères et expositions, les traditionnels prix Henri-Langlois, sur les pas de celui qui consacra toute sa vie à la recherche et à la conservation des oeuvres cinématographiques du patrimoine mondial. Henri Langlois s'est, en effet, battu toute sa vie pour que «le cinéma devienne un art au même titre que la peinture ou la musique».

À cette occasion sont récompensés des techniciens, comédiens, réalisateurs, fondations et cinémathèques, remarquables aux quatre coins du monde, pour leur contribution à la connaissance et à la transmission du patrimoine cinématographique.

Programme

- **Trophée d'honneur de la Ville de Vincennes** à la famille MELIES qui se verra remettre le prix de la ville de Vincennes en ouverture des Rencontres, vendredi 29 janvier.

- **Hommages à ...**

Douglas SIRK, réalisateur et scénariste allemand, Alain

CORNEAU, Jean-Pierre MOCKY, Juliette BINOCHÉ, Claire DENIS, Régis WARGNIER, Marisa BERENSON

- **Théma : « l'Enfance au cinéma »** à l'occasion des 20 ans des droits de l'Enfant de l'Unicef dont Vincennes a reçu le label de ville amie des enfants - Projection de films et table ronde.

- **Le cinéma allemand à l'honneur**

- **Hommage à l'âge d'or du cinéma et des Guinguettes**

Afin de rappeler combien le territoire de l'Est parisien a compté dans l'histoire du cinéma, en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme / Pôle des boucles de la Marne, l'association Culture Guinguette avec le soutien du Comité Régional du Tourisme Paris-Île-de-France, les Rencontres mettent à l'honneur les bords de la Marne et ses décors merveilleux ayant accueilli un très grand nombre de films français. Deux films ayant pour décor les bords de Marne seront projetés :

PARTIE DE CAMPAGNE de Jean Renoir (1936-1946) et CASQUE D'OR de Jacques Becker (1952).

Et aussi : ciné-expérience (séances inédites), programme pour les jeunes, rencontres hors-cadre et master classes

avec des artistes et professionnels, tables rondes, expositions, vente aux enchères par commissaires priseurs de près de 200 affiches allant de 1940 à 1980 (samedi 30 janvier, Hôtel de ville), remise du Prix Henri-Langlois lundi 1^{er} février.

Tarifs, lieux des rencontres, et plus d'infos sur : <http://cinema.vincennes.fr> - 01 43 98 65 94



Jean-Pierre MOCKY



Juliette BINOCHÉ



Marisa BERENSON

CHEVILLY-LARUE : avec le 12^{ème} SAMI du Val-de-Marne, nuit ou week-end, chaque val-de-marnais est proche d'un médecin de garde

SANTÉ : DES PERMANENCES DE SOINS UNIQUE EN FRANCE !

Permanence de soins exemplaire saluée par Roselyne Bachelot, Ministre de la Santé, qui en souhaite l'extension en France, le Service d'Accueil Médical Initial (SAMI) couvre désormais tout le Val-de-Marne. Sa 12^{ème} et dernière Maison Médicale de Garde (MMG) a été inaugurée à Chevilly-Larue pour le secteur couvrant également Fresnes, l'Haÿ-les-Roses et Rungis. Et « l'esprit de novation » sera toujours d'actualité pour d'autres projets, a promis le Dr Bernard Le Douarin, Président du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins et de l'association des SAMI, devant Marc-Etienne Pinault, Sous-Préfet de l'Haÿ représentant le Préfet du Val-de-Marne (1), les maires de Chevilly, Christian Hervy, de Rungis, Raymond Charresson, de Fresnes, Jean-Jacques Bridey, et la représentante du maire de l'Haÿ, Patrick Sève.

Marc-Etienne Pinault a fait part de « la reconnaissance du Préfet à l'adresse du Conseil de l'Ordre et de tous les acteurs – médecins et maires – de cette opération dans le Val-de-Marne, département pilote pour la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires » : « Le SAMI permet d'avoir des soins adaptés, spécialisés et sécurisés. »

« C'est l'aboutissement d'un long travail partenarial, s'est félicité le Dr Le Douarin, chacun a fait un pas en avant pour que cette Maison existe. » Il a, en particulier, remercié les Sous-Préfets de l'Haÿ, le SAMU-Centre 15 de l'AP-HP(2), les maires, la DDASS mais aussi « la CPAM du Val-de-Marne qui s'est fortement impliquée dans cette construction avec une mention toute particulière pour M. Gilles Filiberti, son Directeur Général, qui a toujours été à nos côtés dans les moments difficiles. » Sans oublier « les initiateurs et fondateurs » de ces SAMI, les Dr Philippe Ducrohet et Jacques Lange, ancien Président de l'Ordre, et « l'un des maîtres d'œuvre », le Dr Jean-Noël Lepront, actuel Secrétaire Général de l'association des SAMI.

Un dispositif innovant pour désengorger les urgences

« Notre objectif est atteint : notre PDS (Permanence De Soins) est finalisée avant la mise en place des ARS (Agences Régionales de Santé) en avril prochain ! », s'est réjoui le Dr Le Douarin, « fier de ce dispositif unique, exemplaire et innovant destiné à désengorger les urgences ». En 2009, 30 000 consultations (+ 42% en un an) ont été assurées par 600 médecins libéraux mobilisés lors de 6.000 astreintes ! Et donc une quinzaine de patients en moins chaque heure dans les services d'urgence !



"Pendant le discours du Dr Le Douarin, Président de l'Ordre des Médecins, de gauche à droite : le Dr Lepront (SAMI-94), la représentante de P. Sève, maire de l'Haÿ, le Sous-Préfet M.-E. Pinault, J.-J. Bridey, maire de Fresnes, Chr. Hervy, maire de Chevilly-Larue, et, à côté du Dr Le Douarin, R. Charresson, maire de Rungis."

Christian Hervy a rappelé les sept mois de mise en place de ce SAMI à Chevilly-Larue dans un pavillon angle 96, avenue du Général de Gaulle/1, rue de Verdun, « transformé en un temps record » par quatre entreprises locales (EGV-BTP, DT-Plomberie, Colson-Électricité et Jac-Enseignes) et les agents municipaux. Le coût ((57 800€) a été « réparti entre les villes du secteur 12. »

Le maire a souligné « le travail de la mairie en lien direct avec les médecins » dans le SMASH (3) et « au projet de création d'une maison de médecine générale. »

(1) Le Préfet Michel Camux avait dû, ce jour-là, se rendre au Kremlin-Bicêtre, venant d'apprendre qu'un lycéen, Hakim, y avait été poignardé par un autre jeune.

(2) Les patients doivent d'abord téléphoner au « 15 » du SAMU du CHU Mondor (de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris) qui soit leur enverra des urgentistes, soit leur conseillera d'aller dans un SAMI.

(3) Service Municipal d'Actions de Salubrité et d'Hygiène ■

Nuits et week-ends, les 12 SAMI de la Permanence des Soins du Val-de-Marne :

En cas d'urgence de santé, le soir (20h-minuit) ou le week-end (samedi après-midi ou dimanche/jour férié 8h-minuit), appelez toujours le 15 (SAMU) qui soit prendra votre cas en charge, soit vous dirigera vers le SAMI du Val-de-Marne le plus proche de chez vous : **CRÉTEIL**, 115, avenue du Gal de Gaulle ; **SAINT-MAURICE**, 14, rue du Val d'Osne ; **VILLEJUIF**, 49, rue Henri Barbusse ; **SAINT-MAUR**, 43, rue des Remises ; **CHAMPIGNY**, 11, rue Charles Fourier ; **SUCY**, 1, rue de la Cité Verte ; **LIMEIL-BRÉVANNES**, 3, rue Claude Bernard ; **CHOISY**, 9 bis, rue Ledru-Rollin ; **VITRY**, 16, place Jean Martin ; **VINCENNES**, Centre P. Souweine, 6, rue Pierre Brossolette ; **BRY**, 2, rue des pères Camilliens ; et **CHEVILLY**, 96, avenue du Général de Gaulle.

En savoir + : www.ordredesmedecins94.fr, rubrique : « Permanence des Soins-SAMI » ■

JM

 A SAVOIR

Marchés publics : nouveaux seuils

Tous les deux ans, les seuils des directives européennes sur les marchés publics sont révisés par la Commission européenne. Les textes modifiant les seuils et le guide des bonnes pratiques en matière de marchés publics ont été publiés au JORF le 31 décembre 2009. L'attention des acheteurs publics est appelée sur la nécessité de respecter ces nouveaux seuils, tant pour la détermination des procédures à mettre en œuvre que pour les mesures de publicité à effectuer, à l'occasion des procédures pour lesquelles une consultation aura été engagée ou un avis d'appel à la concurrence aura été envoyé à la publication à partir du 1^{er} janvier 2010 ■

En savoir + : http://www.economie.gouv.fr/themes/marches_publics/toute-actualite.htm

UNICEF 94 et IKEA THIAIS partenaires pour venir en aide aux enfants d'Haiti



Comme tous les ans, un stand UNICEF était installé avant les fêtes de fin d'année à IKEA THIAIS afin de permettre tout en achetant des cadeaux de Noël ou des cartes de vœux de faire un don pour les enfants qui souffrent dans le monde.

Exceptionnellement, du 22 janvier au 30 janvier, au magasin IKEA THIAIS un stand UNICEF improvisé dans l'urgence afin de venir en aide aux enfants d'HAÏTI.

A l'accueil du magasin on peut faire un don pour venir en aide aux enfants touchés par le terrible tremblement de Terre survenu le 13 janvier en Haïti. Pour plus d'information www.ikea.com/thiais ■

L'association Vivre et Entreprendre, plus que jamais aux côtés des entrepreneurs en 2010

Plus d'une centaine de chefs d'entreprise se sont retrouvés le 12 janvier au Centre des Bords de Marne du Perreux à l'occasion d'un cocktail organisé par l'association Vivre et Entreprendre pour célébrer la nouvelle année.

Vivre et Entreprendre, le club d'entrepreneurs de la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne organise régulièrement des opportunités de rencontres entre entrepreneurs. Celles-ci sont avant tout plébiscitées par les entreprises pour leur caractère convivial. Elles permettent aux divers chefs d'entreprises du territoire, qui travaillent parfois seuls, de mieux se connaître, d'échanger leurs expériences et problématiques, mais également de discuter avec leurs élus et les représentants d'institutions économiques telles que la CGPME 94, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris - Val de Marne, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, le Conseil économique et social de la Région Ile de France, etc.

A l'occasion de cette cérémonie des vœux, Andrée Malissein, Présidente de Vivre et Entreprendre, a présenté le fonctionnement de l'association aux nouveaux participants. Entourée des membres du

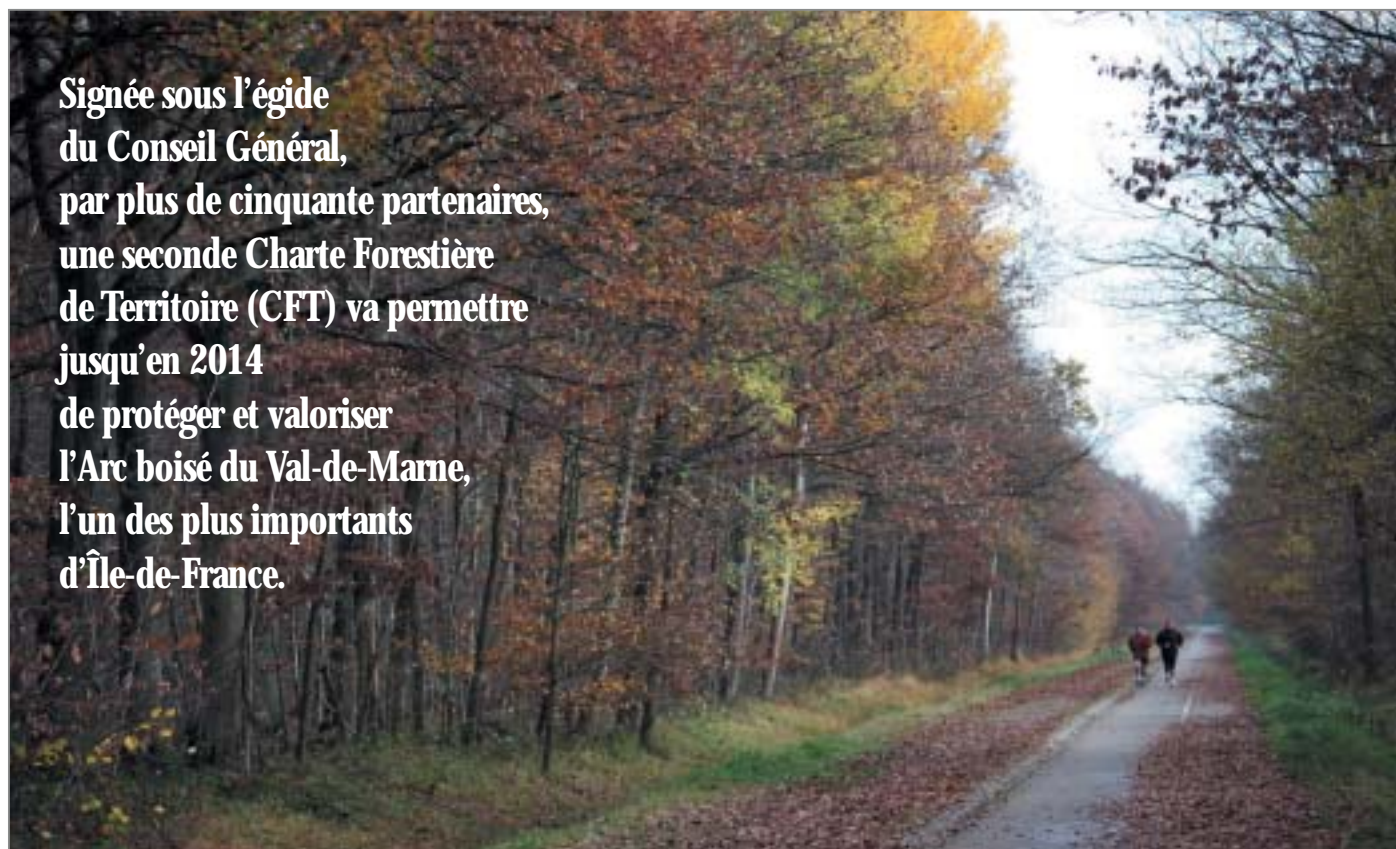
Conseil d'administration, elle a également annoncé les projets de l'association pour l'année 2010 :

- Création d'un service d'aide à la transmission d'entreprises visant à mettre en contact les cédants et les repreneurs en toute confidentialité.
 - Présentation du Conseil économique et social d'Ile de France, par son Président, Jean-Claude Boucherat, le 16 février, à l'INFA de Nogent sur Marne (8h30).
 - Mise en place des Challenges de Vivre et Entreprendre jusqu'au 15 Mars 2010, opération articulée autour de trois axes et destinée à primer l'entreprise adhérente qui aura le plus favorisé l'embauche sur le territoire, un projet d'entreprise innovant, ainsi qu'une idée de projet de communication destinée à promouvoir l'association et à développer ses activités.
 - Deuxième édition du CAREEP (Carrefour des Entreprises de l'Est Parisien) au Pavillon Baltard de Nogent, à l'automne.
- Divers dîners à thème, soirées Info-échanges, petits déjeuners d'accueil des nouveaux adhérents, petits déjeuners « Partage d'expérience », réunions d'information des adhérents, etc. ■

Économie et environnement pour le 5^{ème} massif forestier d'Île-de-France

CHARTRE II POUR PROTÉGER L'ARC BOISÉ JUSQU'EN 2014

**Signée sous l'égide
du Conseil Général,
par plus de cinquante partenaires,
une seconde Charte Forestière
de Territoire (CFT) va permettre
jusqu'en 2014
de protéger et valoriser
l'Arc boisé du Val-de-Marne,
l'un des plus importants
d'Île-de-France.**



S'étendant au sud-est du Val-de-Marne et débordant sur les départements de l'Essonne et de Seine-et-Marne, l'Arc boisé est un vaste ensemble forestier s'étirant de la forêt Notre-Dame à celle de la Grange, en passant par la forêt de Grosbois. Il est riche non seulement d'innombrables variétés écologiques, naturelles et paysagères mais aussi d'un patrimoine culturel et historique.

Principal poumon vert val-de-marnais, ce massif menacé par l'urbanisation subit, regrettent ses défenseurs, « un morcellement progressif dû à la réalisation d'infrastructures et souffre de l'absence de mesures concrètes en faveur de la gestion de ses lisières. » D'où la nécessité d'engager des actions « notamment pour préserver la biodiversité tout en assurant et en améliorant l'accès à un espace forestier qui fait l'ob-

jet d'une forte fréquentation par le public. »

Trois enjeux : économique, social et environnemental

Pour cela, le Conseil général du Val-de-Marne, en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), principal gestionnaire du massif, a choisi de mettre au point une Charte forestière en liaison avec les collectivités locales, les institutionnels, les propriétaires privés, les associations... Tous ces acteurs ont pu « formaliser leur volonté de préserver et de gérer les forêts et les milieux naturels de l'Arc boisé » lors de leur signature d'une première charte le 30 juin 2004.

Une Charte de ce type n'ayant qu'une compétence quinquennale, il était nécessaire d'en signer une seconde

pour la période 2009-2014 : ce qui a été fait le 23 novembre dernier.

Le souci de cette nouvelle charte est d'aller plus loin qu'avec la précédente en impliquant plus largement les collectivités : à l'occasion du Grenelle de l'Environnement, la forêt est apparue comme « un élément incontournable dans la lutte contre le réchauffement climatique, la promotion des énergies renouvelables et le développement d'une trame verte et bleue : la concertation réalisée dans le cadre du renouvellement de la Charte a ainsi permis de mettre en avant de nouveaux enjeux qui n'avaient pas été identifiés jusqu'alors. » La seconde Charte tient compte « des trois fonctions de la forêt : économique, sociale et environnementale. Ce choix permettra d'assurer une véritable gestion durable du massif de l'Arc boisé. » ■

JM

Parmi les 55 actions proposées par la Charte:

- Domaine du Piple à Boissy et Sucs : mise en valeur ;
- RN19 à Boissy et RN4 à Pontault-Combault : nouveaux franchissements ;
- Liaison « interforêts » entre les massifs de Notre-Dame et d'Armainvilliers ;
- Vie en bordure de forêt : information des riverains ;
- la Grange et Grosbois : inventaires écologiques ;
- Lignes électriques : gestion paysagère et écologique de leurs emprises ;
- Landes de Notre-Dame : travaux de génie écologique ;
- Brigade équestre de Notre-Dame sur la partie ouest et la coulée verte ;
- Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée : adaptation à l'Arc boisé ;
- Schéma Départemental d'Itinéraires Cyclables sur le Val-de-Marne ;
- Piste de galop : en partie est ;
- Coulée verte du TGV : liaison Créteil-Arc boisé ;
- Ancienne voie ferrée de Paris/Bastille : aménagement ;
- Transports en commun vers l'Arc boisé : études pour les week-ends ;
- Route Royale, axe vert, reliée à l'ouest de l'Arc (Boissy et Limeil) et à l'est (Pontault) ;
- Marolles : entrée de la forêt près du centre équestre des Bagaudes ;
- Plan anti-déchets avec opérations «nettoyage de printemps» ;
- Ramassage des emballages avec les fast-food proches ;
- Respect de la forêt : journées d'éducation dans les écoles ;
- Grande faune : étude de son comportement et information des riverains ;
- Pavillon des Friches, Domaine des Marmousets et Fort de Sucs : développement de l'accueil ;
- Édition de documents grand public et d'outils pédagogiques



l'allée du domaine du Piple à Boissy Saint-Léger

giques : dépliants, articles de presse, information des clubs équestres, exposition itinérante sur les forêts en Val-de-Marne, guide sur les manifestations, livrets à thèmes, jeux... ■

53 signataires et partenaires

La charte est forte de 53 signataires et partenaires. il s'agit de :

- **24 collectivités** dont le Conseil régional d'Île-de-France ; les Conseils généraux du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne et de l'Essonne ; l'Agence des Espaces Verts ; les Villes de Boissy, Limeil-Brévannes, Marolles, La Queue-en-Brie, Santeny, Sucs, Valenton, Villecresnes ; les Communautés d'agglomération de la Plaine Centrale et du Haut Val-de-Marne ; et la Communauté de Communes du Plateau Briard.
- **18 associations** dont les Amis de la Forêt Notre-Dame ; Sucs Nature Environnement ; CEDRE ; Vivre à Villecresnes ; Mémoire Vivant Marne Verte ; Noiseau sans déviation ; Coderando 94 ; MOREV ; L'étoile marolaise ; Val-de-Marne Environnement ; et l'Échappée verte du Val de Marne.
- **11 institutions et organismes** dont l'Agence Interdépartementale de l'ONF à Créteil ; le Comité Départemental du Tourisme (CDT 94) ; la Direction Régionale Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt ; la Chambre interdépartementale de l'Agriculture ; la Direction Régionale de l'Environnement ; la Direction Départementale de l'Équipement du Val-de-Marne ; le Centre Régional de la Propriété Forestière ; la Fédération Interdépartementale des Chasseurs de Paris ; et la Société d'encouragement du Cheval Français. ■

L'Arc boisé = 3 Bois de Vincennes ou... 22 Hyde Park de Londres !

« L'Arc boisé du Val-de-Marne » est, en raison de ses 3 030 ha de superficie, l'un des massifs forestiers les plus importants d'Île-de-France : sur les 44 bois ou forêts franciliens, il se classe à la très enviable 5e place ! Hormis les deux plus importants ensembles boisés nettement en tête de liste à savoir les Forêts de Fontainebleau (25 000 ha) et de Rambouillet (22 000 ha), deux dépassent de peu l'Arc boisé : les Forêts de Saint-Germain-en-Laye et de Nanteau-Poligny (3 500 ha chacune). L'Arc boisé arrive juste avant la Forêt de Sénart (3 000 ha).

À titre de comparaison, sachez que l'Arc boisé est...
 ...3 fois plus étendu que le plus important espace vert de Paris, le Bois de Vincennes (995 ha) ;
 ... 3,5 fois le Bois de Boulogne (846 ha) ;
 ... 9 fois le célèbre Central Park de New-York (341 ha) ;
 ...Et près de 22 fois le réputé Hyde Park de Londres (140 ha) ! ■

Un nouveau venu dans le monde de l'accession à la propriété : Domaxia.

A l'occasion du lancement de l'opération des Temps Durables à Limeil Brévannes, Logial-OPH annonce la création de Domaxia, une nouvelle société coopérative HLM, dédiée aux opérations d'accession d'une clientèle aux revenus modestes et moyens ne remplissant pas toujours toutes les conditions d'accès.

Logial-OPH, et les principaux associés de Domaxia (la ville d'Alfortville, la SDHC - émanation de la Fédération nationale des sociétés coopératives d'Hlm -, le Crédit Mutuel, et le Crédit Coopératif, Dexia) affichent une double ambition :

- démocratiser l'accès à la propriété et contribuer à la résorption du déficit d'offres en accession sociale ;
- répondre aux demandes des élus qui souhaitent faciliter le parcours résidentiel des habitants de leur commune.

Première opération test à Limeil et enjeu de mixité à Alfortville

Une première opération en location-accession « Duplex et Jardin » est présentée par Domaxia sur le site du futur Quartier des Temps Durables à Limeil-Brévannes. C'est un premier test pour cette nouvelle structure qui souhaite livrer de nouveaux produits à Alfortville. La commune souhaite en effet recomposer une offre de logements mixte sur les sites concernés par son projet de rénovation urbaine. Domaxia vise la mise en service de 200 unités d'ici 2013. ■



L'accession sociale en résumé

L'accession sociale a été pensée pour les ménages à revenus modestes ou moyens qui souhaitent concrétiser leur projet d'acquisition sans nécessairement s'installer en lointaine périphérie des centres urbains. Elle s'adresse :

- aux primo accédants et aux ménages à revenus modestes sous plafond Prêt Locatif Social - PLS - ;
- aux ménages à revenus moyens sous plafond Prêt locatif intermédiaire - PLI - qui sont également confrontés à des difficultés de logement en Ile-de-France.

A chaque typologie de ménage son mode d'accession !

- la location-accession ou PSLA est un dispositif destiné aux familles primo-accédantes qui disposent de revenus modestes et/ou qui ne peuvent pas mobiliser un apport personnel. La phase d'acquisition est précédée d'une phase locative ne pouvant excéder cinq ans et permettant au futur accédant de constituer son apport personnel ;
- l'accession directe sécurisée est un dispositif d'accession classique accessible sous condition de ressources avec plafonnement des prix de vente.

Une triple garantie est proposée aux propriétaires :

1. La garantie de rachat du bien immobilier durant 15 années.
2. L'assurance perte à la revente, pendant 10 ans.
3. La garantie de relogement sur le patrimoine de Logial-OPH, pendant 15 ans, sous conditions de ressources. ■

BULLETIN D'ABONNEMENT

52 numéros par an : 50€

Nom..... Prénom

Adresse

Codepostal..... Ville.....

Téléphone E-mail

Votre abonnement ne sera pris en compte qu'à réception de votre règlement à l'ordre de : **Val-de-Marne Infos - 2, boulevard Carnot - 94140 Alfortville**

AVIS

Le journal Val-de-Marne-Infos a été désigné comme publicateur officiel pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010, par arrêté de Monsieur le Préfet du Val-de-Marne N° 2009/9345 ; de toutes annonces judiciaires et légales prescrites par le Code Civil, les Codes de Procédure Civile et de Procédure Pénale et de Commerce et les Lois spéciales pour la publicité et la validité des actes de procédure ou des contrats et des décisions de justice pour le département du Val-de-Marne.

TARIFS DE PUBLICITE :

Val de Marne : 5,17 € HT la ligne

« Le tarif d'insertion desdites annonces est fixé à 5,17€ par ligne de 40 lettres ou signes (taxes non comprises), les caractères, les signes de ponctuation ou autres ainsi que les intervalles entre les mots étant comptés pour une lettre et le calibrage de l'annonce établi au lignomètre du corps de file à filet ». (extrait de l'article 2 de l'arrêté N° 2009/9345.

SOCIÉTÉS

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : SCI NA3LA
Forme : SCI
Capital social : 1 000
Siège social : 5, rue des Ecoles - 94000 CRÉTEIL
Objet : Acquisition, vente, administration et exploitation par bail, location ou autre moyen d'immeubles bâtis ou non.
Durée : 99 ans
Gérant : M. UZAN Mickael demeurant 5, rue des Ecoles - 94000 Créteil.
 La société sera immatriculée au RCS de Créteil.

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : SHANA COIFFURE
Forme : SARL
Capital social : 5 000
Siège social : 8, avenue de Stalingrad - 94800 VILLEJUIF
Objet social : Salon de coiffure et soins esthétiques
Durée : 99 ans
Gérance : Melle SEDDIKI Sihem demeurant 20 résidence Edmond Barbansons - 94550 Chevilly Larue.
 La société sera immatriculée au RCS de Créteil.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été créé une SCI par acte sous seing privé en date du 18 décembre 2009, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : Société Civile Immobilière du Cavalier Bellifontain
Capital social : 10 000
Siège social : 22, rue des Vignerons - 94300 VINCENNES
Objet social : Propriété, gestion et plus généralement exploitation par bail, location ou tout autre forme d'un immeuble que la société se propose d'acquérir et toutes opérations financières, mobilières

ou immobilières se rattachant à l'objet social.

Durée : 99 ans
Gérance : Mme BENSIMON Chantal, née FAILLE, demeurant 33B, rue Albert Ballet - 93600 AULNAY-SOUS-BOIS.
 La société sera immatriculée au RCS de Créteil.

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : RC RENOV
Forme : SARL UNIPERSONNELLE
Capital social : 500
Siège social : 3, avenue du Chaperon Vert Bâtiment CM 44 - 94110 ARCUEIL
Objet social : Principalement bâtiment (tout corps d'état) et import export.
Durée : 99 ans
Gérance : M. ANGULO ROY, demeurant 3, avenue du Chaperon Vert - Bâtiment CM 44 - 94110 ARCUEIL.
 La société sera immatriculée au RCS de Créteil.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 22 décembre 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MUST
Forme : SARL
Capital social : 7 600 divisé en 760 parts de 10 euros chacune
Siège social : Centre Commercial «QUAI D'IVRY» - 30, boulevard Paul Vaillant Couturier - 94762 IVRY S/SEINE
Objet social : Restauration rapide, vente de plats à emporter avec consommation sur place, et toute activité annexe.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Gérance : Monsieur Rachid SAYAD demeurant 5, place des Érables - 94470 BOISSY ST LEGER. Est nommé gérant pour une durée illimitée.
 La société sera immatriculée au RCS de Créteil.
Pour avis – la gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : KING HOT DOG
Siège : KHD.26
Forme : SARL à associé unique
Capital social : 2 000
Siège social : 34, avenue du Petit Parc - 94300 VINCENNES
Objet : Petite restauration rapide axée sur la vente à emporter, commerce ambulancier d'aliments et boissons à emporter.
Durée : 99 ans
Gérant : M. BENHAMOU Jordan demeurant 34, avenue du Petit Parc 94300 Vincennes.
 La société sera immatriculée au RCS de Créteil.

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : KIN EXPORT/IMPORT
Siège : KINEXP
Forme : SARL
Capital social : 8 000
Siège social : 18 bis, avenue Georges Clemenceau - 94170 LE PERREUX SUR MARNE
Objet social : commerce de gros inter-entreprises, exportation et importation des marchandises.
Durée : 99 ans
Gérance : M. KAMBALA NDOWE-SHA Damien demeurant 18 bis, avenue Georges Clemenceau - 94170 Le Perreux sur Marne.
 La société sera immatriculée au RCS de Créteil.

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : JF IMPORT
Forme : SARL
Capital social : 10 000
Siège social : 8, rue d'Estienne d'Orves 94000 CRÉTEIL
Objet : Achat, vente, import, export de tout véhicule d'occasion
Durée : 99 ans
Gérant : M. FARTOUKH demeurant 145 bis, rue Chéret - 94000 Créteil.
 La société sera immatriculée au RCS de Créteil.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 décembre 2009, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : IOLI FLEURS
Forme : SARL
Capital social : 10 000
Siège social : Allée des Tulipiers - 94450 LIMEIL BREVANNES
Objet social : Vente de fleurs coupées en pots, couronnes, céramiques et plantes artificielles ainsi que toutes activités connexes et annexes.
Durée : 99 ans
Gérance : Mme MAOKHAMPIO GIA LIEN, demeurant 20, rue Hector Guimard 77185 LOGNES.

La société sera immatriculée au RCS de Créteil.

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : GENEVOIS Patrice
Forme : SARL à associé unique
Capital social : 8 000
Siège social : 129 bis, rue de Normandie 94700 MAISONS ALFORT
Objet : Location de zones de stockage
Durée : 99 ans
Gérant : M. GENEVOIS Patrice demeurant 165, avenue du Général Leclerc - 94000 Créteil.
 La société sera immatriculée au RCS de Créteil.

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : SARL CARI
Forme : SARL
Capital social : 7 500
Siège social : 13, rue Saint Hilaire - 94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE
Objet social : Vente bijoux fantaisie, horlogerie, joaillerie, maroquinerie, parfums, accessoires de mode.
Durée : 99 ans
Gérance : M. DOS SANTOS Richard, demeurant 28 chemin des Basses Brunes 94880 NOISEAU.
 La société sera immatriculée au RCS de Créteil.

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : cadbox
Forme : SARL à associé unique
Capital social : 2 000
Siège social : 17, allée de l'Egalité - 94170 LE PERREUX SUR MARNE
Objet : Développement de logiciels, services et prestations en CAO
Durée : 99 ans
Gérant : M. Jean-Philippe DEGONVILLE demeurant 17, allée de l'Egalité - 94170 Le Perreux sur Marne. La société sera immatriculée au RCS de Créteil.

TRANSFERT DE SIEGE

MADB
 SARL au capital de 7 622.45
 9, passage Dartois Bidot
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
 R.C.S. : CRETEIL B 422 452 078

Aux termes d'une délibération en date du 22 décembre 2009, la collectivité des associés de la Société MADB au capital de 7 622.45 divisé en 500 parts de 75,24 décide de transférer le siège social à la date du 1er décembre 2009 du 9, passage Dartois Bidot - 94100 SAINT MAUR au 65, avenue de l'Épinette - 77100 MEAUX.
 L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
 La société sera radiée du RCS de CRETEIL et sera désormais immatriculée auprès du RCS de MEAUX.
Pour avis – La gérance

SOCIÉTÉS

CESSION DE FONDS

Aux termes d'un acte sous SSP à Santeny en date du 29/09/2009 enregistré au SIE de Créteil le 13/01/2010, bordereau 2010/31, case n°5, Mlle GIBAUT Karine demeurant Route de Gretz - 77220 Presles en Brie, immatriculée sous le n° 478 162 258 RCS de Créteil, a cédé à la société ESTHETIC'FORM, SARL à associé unique au capital de 3 000 €, immatriculée au RCS de Créteil sous le n° 514 754 035 dont le siège social est situé rue du Rocher Centre Commercial du Domaine - 94440 Santeny, un fonds de commerce de soins esthétiques exploité rue du Rocher Centre Commercial du Domaine - 94440 Santeny, moyennant le prix principal de 85 000 €. La date d'entrée en jouissance a été fixée au 01/10/2009.

Les oppositions et la correspondance seront reçues rue du Rocher Centre Commercial du Domaine - 94440 Santeny, pour la correspondance et pour la validité au fonds vendu. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

TRANSFERT DE SIEGE

EMEDIA COMMUNICATION
SARL au capital de 6 000
3, avenue de la Villa d'Antony
94410 SAINT MAURICE
RCS Créteil 482 468 139

Conformément à l'article 4 des statuts et par décision du 1^{er} janvier 2010, le gérant a transféré le siège social de la société du 22, route de la Queue en Brie - 94880 Noisieu au 3, avenue de la Villa d'Antony - 94410 SAINT MAURICE à compter du 1^{er} janvier 2010. L'article 4

des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Créteil.

TRANSFERT DE SIEGE

POINT EXPRESS
SARL au capital de 7 622,45
4, place Salanson
94700 MAISONS ALFORT
RCS Créteil 445 208 743

Suivant l'AGE du 15/01/2010, il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 15/01/2010 au 31, rue de Metz - 94700 MAISONS-ALFORT. En conséquence l'article 4 des statuts sera modifié.

Mention sera faite au RCS de CRETEIL.

TRANSFERT DE SIEGE

SARL VIMEN
SARL au capital de 15 000 Euros
10, rue Camille Flammarion
94500 CHAMPIGNY/MARNE
RCS Créteil B 499 892 297

Le gérant a décidé en date du 04/01/2010 de transférer le siège social au 16, bd Gallieni - 93460 Gournay-sur-Marne à compter du 04/01/2010. Les statuts sont modifiés en conséquence. La société sera radiée au RCS de Créteil.

CHANGEMENT DE GERANT TRANSFERT DE SIEGE

**P.C.L.G. - PLOMBERIE
CHAUFFAGE LIQUIDE GAZ**
SARL au capital de 4 000
48, rue Henri BARBUSSE
94800 VILLEJUIF
RCS CRETEIL 500 051 271

Aux termes d'une AGE du 23/11/2009, il a été décidé d'accepter la démission de M. GERMAIN Cédric André Jean-

Marie et le maintien de M. LACOSTE Baptiste Emmanuel demeurant au 54, avenue de Paris - 94800 VILLEJUIF en qualité d'unique gérant.

Aux termes d'une AGE du 07/01/2010, il a été décidé de transférer à compter du 15/01/2010 le siège social au 54, avenue de Paris - 94800 VILLEJUIF.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Mentions seront faites au RCS de CRETEIL.

CHANGEMENT DE GERANT

DSTP
SARL au capital de 5 000
20, route de la Queue en Brie
94880 NOISEAU
RCS CRETEIL 495 196 859

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 5 janvier 2010, il a été accepté la démission de M. DOS SANTOS TINHELA RUI de ses fonctions de gérant et en remplacement, il a été nommé, à compter du 05/01/2010 Mlle BAYET Sabrina, née le 1^{er} juillet 1985 à Sucy en Brie (France), de nationalité Française, demeurant au 13, rue du Bourbonnais 94500 Champigny sur Marne.

Mention sera faite au RCS de CRETEIL.

AUGMENTATION DU CAPITAL

CLOTHOIDE
SARL au capital de 5 000
11, rue des Bleuets
94550 CHEVILLY LARUE
RCS CRETEIL 483 835 302

Aux termes d'une AGE en date du 28/12/2009, les associés ont décidé, à compter du 30/12/2009, d'augmenter le capital social de la somme de 25 000 pour le porter à 30 000 €. En conséquence, les statuts sont modifiés. Mention sera faite au RCS de Créteil.

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 17/12/2009 dans le n° 475 concernant la société PIZZA PLUS, il convient de lire:

Siège social : 8, rue Charles de Gaulle
Nouveau gérant : M. LAMARI Mohamed.

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 17/12/2009 dans le n°475, concernant la société SCII, il convient de lire :
SARL au capital variable de 8 000
Le montant minimum reste fixé à 8 000

AVIS DE DISSOLUTION

M.C.L. E.U.R.L.

Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 3 000
29, avenue Pierre de Ronsard
94420 LE PLESSIS TREVISE
RCS CRETEIL 502 425 960

L'associé unique, en date du 13 décembre 2009, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. Il a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Pierre LAFARGUE et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à 29, avenue Pierre de Ronsard - 94420 LE PLESSIS TREVISE.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du RCS de CRETEIL, où mention sera faite.

Le Liquidateur



Annonces Légales :

Faites confiance à un journal du Val-de-Marne

«Val-de-Marne Infos» le seul journal habilité à la publication des annonces légales et judiciaires ayant son siège social dans le Val-de-Marne.

Notre service + Annonces Légales est à votre disposition :
8, rue d'Estienne d'Orves • 94000 CRÉTEIL
31, rue de METZ • 94700 MAISONS-ALFORT

Tél. : 01 48 93 79 94

Mail : annonces.legales@valdemarneinfos.com

COLLECTIVITÉS LOCALES

PREFECTURE DE L'ESSONNE
Direction de la Coordination Interministérielle
Bureau de l'Environnement et du Développement Durable

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**DECLARATION D'INTERET GENERAL ET AUTORISATION DE REALISER
 LES AMENAGEMENTS DE PROTECTION CONTRE LES CRUES DE L'YERRES
 ENTRE LE MOULIN DE VAUX-LA-REINE ET LE BARRAGE DU MOULIN DE ROCHOPT**

En application des articles L.211-7 et L.214-1 à L.214-8 du code de l'environnement, une enquête publique d'une durée de 31 jours consécutifs, préalable à la déclaration d'intérêt général et à l'autorisation de réaliser les aménagements de protection contre les crues de l'Yerres entre le moulin de Vaux-la-Reine et le barrage du moulin de Rochopt, sollicitées par le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Villeneuve-Saint-Georges (17 rue Gustave Eiffel - BP 49 - 91230 Montgeron), aura lieu du **mercredi 10 février 2010 au vendredi 12 mars 2010 inclus**, en mairie de Quincy-sous-Sénart, Varennes-Jarcy, Boussy-Saint-Antoine dans le département de l'Essonne, et de Périgny-sur-Yerres dans le département du Val-de-Marne.

Un exemplaire du dossier d'enquête, comportant une étude d'impact, et un registre principal, préalablement ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés **au Secrétariat de M. le Maire** de Quincy-sous-Sénart (91) et **au Service Urbanisme de la mairie** de Périgny-sur-Yerres (94), sièges principaux de l'enquête et mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique, aux heures normales d'ouverture des bureaux, à savoir :

Mairie de Quincy-sous-Sénart : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 17h - samedi de 8h45 à 12h.

Mairie de Périgny-sur-Yerres : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 - mercredi et samedi de 8h30 à 12h.

Un dossier identique et un registre subsidiaire, ouvert, coté et paraphé par le maire, seront également déposés **au Service Urbanisme de la mairie** de Varennes-Jarcy et **au Secrétariat Général de la mairie** de Boussy-Saint-Antoine (91).

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier et consigner leurs observations sur les registres, pendant les heures normales d'ouverture des bureaux :

Mairie de Boussy-Saint-Antoine : du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h - samedi de 8h 30 à 12h30.

Mairie de Varennes-Jarcy : lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h - mercredi et samedi de 9h à 12h30.

Les observations du public pourront être également adressées par écrit au commissaire enquêteur en mairies de Quincy-sous-Sénart (5 rue de Combs-la-Ville - 91480) et de Périgny-sur-Yerres (rue Paul Doumer - 94520). Elles devront parvenir avant la clôture de l'enquête et seront annexées aux registres d'enquête.

Par ordonnance du Tribunal administratif de Versailles en date du 16 décembre 2009, Monsieur Jean-Claude DOUILLARD, Cadre SNCF en retraite, a été nommé commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations faites sur ce dossier, les jours et heures suivants :

En mairie de Quincy-sous-Sénart :

- le mercredi 10 février 2010 de 9h à 12 h

- le samedi 27 février 2010 de 9h à 12h

- le lundi 8 mars 2010 de 14h à 17h

En mairie de Périgny-sur-Yerres :

- le jeudi 11 février 2010 de 14 h à 17h

- le mercredi 3 mars 2010 de 9h à 12h

- le vendredi 12 mars 2010 de 14h30 à 17 h30

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairies de Quincy-sous-Sénart, Varennes-Jarcy, Boussy-Saint-Antoine (91), et de Périgny-sur-Yerres (94), ainsi qu'en préfectures de l'Essonne et du Val-de-Marne, pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Val-de-Marne-Infos

2, boulevard Carnot - 94140 Alfortville - Tél. 01 48 93 79 94 Fax. 01 48 93 74 61 - valdemarneinfos@valdemarneinfos.com

Editeur : SARL Val de Marne Infos Multimedia Éditions - 2, bd Carnot - 94140 Alfortville

Gérant Fondateur : Jean-Augustin Durand † - Gérante-Directrice de la publication : Simone Versein-Cathala

Rédacteur en Chef : Fabrice Cathala - Comité de rédaction : Martine Gironis, Marc Beaudenon, Pascal Banut, Rémi Fernandez, Sandrine Desforges

Photographe : Marc Beaudenon Conception graphique / Impression : Val-de-Marne Infos - 01 43 760 750

Publicité : 01 43 760 750 - Abonnement : 50 euros /an Annonces légales : annonceslegales@valdemarneinfos.com

Commission Paritaire : 0508 I 80554 ISSN : 1627-1920 - Dépôt légal à la parution

5^{es} RENCONTRES INTERNATIONALES DU CINÉMA

PATRIMOINE & PRIX HENRI-LANGLOIS

Les chefs-d'œuvre du patrimoine cinématographique mondial



VINCENNES DU 29 JANVIER AU 1^{er} FÉVRIER 2010

Projections • Ciné-concerts • Expositions •
Master classes • Débats • Vente aux enchères



VILLE DE VINCENNES

<http://cinema.vincennes.fr> ou 01 43 98 65 94

